

Journées de formation

Info Migrants

L'accès des étrangers à la nationalité française

Jeudi 28 et vendredi 29 avril 2011

Pourquoi ces journées de formation ?

Parce qu'un point sur la législation applicable aux étrangers apparaît comme un réel besoin pour les professionnels des secteurs social et associatif qui accueillent un large public de migrants. Ils sont plus de 5 000 à nous solliciter chaque année sur la législation des étrangers.

Afin de rester fidèle à la réalité du terrain, *Info Migrants* se propose d'aborder les thématiques et difficultés les plus fréquemment rencontrées par les étrangers et auxquelles nous répondons quotidiennement. De la documentation pratique sera remise aux participants à l'issue de ces journées.

Qui animera ces journées d'information ?

Les juristes d'*Info Migrants* que vous sollicitez quotidiennement.

Où auront-elles lieu ?

Au siège d'ISM Interprétariat, 251 rue du Faubourg Saint-Martin, Paris 10e.

Comment y participer ?

Renvoyez-nous au plus vite le formulaire d'inscription ci-joint (nombre de places limité). **Clôture des inscriptions: 15 jours avant la session**

A combien s'élèvent les frais de participation ?

300 € par personne pour les 2 jours (240 € par personne à partir de 5 personnes du même organisme inscrites à la même session).

Contact :

Aurélie LEFEBVRE, responsable du service Info Migrants

Tél: 01.53.26.52.83

Fax: 01.53.26.52.79

E-mail: info.migrants@wanadoo.fr

Programme

L'accès des étrangers à la nationalité française

Introduction : Les principes de la nationalité française

L'attribution de la nationalité française

Par filiation (ou adoption plénière)

En raison de la naissance en France

Le principe du double droit du sol

L'enfant né en France de parents inconnus, apatrides ou ne transmettant par leur nationalité à leur enfant

L'acquisition de la nationalité française

La réclamation de la nationalité française

Les jeunes nés de parents étrangers et résidant en France

L'enfant adopté (adoption simple) ou recueilli en France

Le conjoint de Français

L'acquisition de la nationalité française (suite)

L'acquisition par naturalisation ou réintégration

Conditions de recevabilité

Procédure et délais

Effet collectif

Recours contre les décisions de rejet, d'ajournement ou d'irrecevabilité de la demande

La situation particulière des ressortissants des anciens territoires / colonies d'Outre-Mer français et du département français d'Algérie

La perte de la nationalité française : les cas de retrait et de déchéance

Le retrait du décret de naturalisation ou de réintégration / la contestation de l'enregistrement de la déclaration de nationalité en raison du mariage

Causes du retrait

Délais, procédures et voies de recours

La déchéance de la nationalité française

Conditions

Procédure et effets

Formulaire d'inscription

L'accès des étrangers à la nationalité française

Je souhaite m'inscrire aux journées de formation
« L'accès des étrangers à la nationalité française »
des jeudi 28 et vendredi 29 avril 2011

300 € par personne pour les 2 jours

(240 € par personne à partir de 5 personnes du même organisme inscrites à la même session).

Formulaire à renvoyer à Aurélie LEFEBVRE, responsable du service Info Migrants

Tél: 01.53.26.52.83

Fax: 01.53.26.52.79

E-mail: info.migrants@wanadoo.fr

Nom	
Prénom	
Fonction	
Organisme employeur (cachet)	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	

**Info Migrants est un service
d'ISM Interprétariat.**

L'association ISM Interprétariat est enregistrée comme prestataire de formation sous le n° 11 75 45168 75
auprès de la préfecture d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.